



COMPTE RENDU N ° 12

CONSEIL CITOYEN D'ANATOLE FRANCE/ ST JEAN ST PIERRE ...

Jeudi 04 Avril 2019

Maison Des Services

Personnes présentes :

Elue Référente : Mme ABED Yamina

Membres :

Mmes CUXAC Monique, GODARD Henriette, KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs LASO Bruno, DEOLA Michel, DORIA Jean, FERRANDO Jean-Luc, HUMMEL Jean, MARAVAL Claude, SANTAMARIA Laurent, SEGUY Joseph.

Personnes Excusées :

Elu Référent suppléant : M. ALVAREZ Jean-Michel

Membres : Mmes BOUDET Anna, FERRARI-FORTUNY Aline, HAUSER Catherine, PETIT Claudine, VAN EENOOGHE Céline

Personne invitée :

M. AGULHON Thierry, Responsable gestion déchets Le Grand Narbonne

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du CC du 07.03.2019
- 2) Présentation de la gestion des déchets par Le Grand Narbonne
- 3) Fête des voisins du 24 mai 2019
- 4) Election coordonnateurs titulaires et suppléants

En préambule, Mme ABED et M. LASO remercient les participants de leur présence et excusent M. ALVAREZ.

Il remercie notamment M. Thierry AGULHON du Grand Narbonne pour sa participation et son intervention sur la nouvelle gestion du tri sélectif.

1 - Approbation du compte-rendu du CC du 07.03.2019

Aucune observation n'étant émise, le CR du CC du 07.03.2019 est approuvé à l'unanimité. Bruno LASO remercie Monique pour son CR.

2 - Présentation de la gestion des déchets par Le Grand Narbonne

M. Agulhon explique aux participants les nouvelles consignes de tri depuis le 01.01.2019 et leur distribue le guide du tri.

Il précise que l'objectif du Grand Narbonne est d'augmenter la part de déchets recyclés et limiter ainsi l'enfouissement intervenant sur le site de Lambert.

Après un rappel de l'historique de la DSP (Délégation de Service Public), dont le lauréat est l'entreprise SUEZ, il indique que 53 000 tonnes d'ordures ménagères sont collectées sur le territoire du Grand Narbonne et 24 000 tonnes sur la commune de Narbonne.

Pour mémoire :



Le Grand Narbonne et le Covaldem 11 (Collecte et valorisation des déchets ménagers de l'Aude) ont mutualisé leurs moyens et tous les emballages issus du bac jaune sont triés à Carcassonne.

Le fait de trier représente aujourd'hui une richesse, ceci est valable pour les 4 chaînes de valorisation (tout-venant, emballages, bio-déchets, bois). Le bois est recyclé ou transformé en granule pour les chaufferies. Le CSR (Combustible Solide de Récupération) peut être également utilisé dans des installations industrielles, telle Lafarge qui est demandeur de ce produit.

M. Agulhon précise que le Covaldem 11 trie tout et que les nouvelles consignes de tri génèrent un surplus de 4kilos par an et par habitant, soit 500 tonnes de déchets supplémentaires à traiter. L'intérêt de trier et recycler est d'investir pour répondre aux normes imposées afin de limiter l'incinération et l'enfouissement, éviter le paiement par les industriels de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) s'élevant à 24 euros la tonne enfouie ou incinérée.

Concernant les bio-déchets, il indique que la loi impose aux industriels de recycler leurs bio-déchets. Le Grand Narbonne a donc créé une filière de méthanisation par voie sèche (avec l'INRA et le laboratoire de SUEZ) et une expérimentation a été faite pendant 2 ans avec quelques industriels. Le traitement de méthane est de 660 tonnes et devra atteindre 6 000 tonnes. Ce méthane sera réinjecté

dans le réseau EDF ou utilisé en combustible pour bus ou camion-bennes.

Une fois la présentation terminée, quelques questions sont posées à

M. Agulhon :

- Qui récupère les déchets verts ou articles ménagers ?
 - Penser à Allo Narbonne (sauf déchets verts)
 - Voir si possibilité de mettre en place un ramassage de déchets verts 2 fois par an

- Fixation des conteneurs à revoir
 - les arrimer plutôt que les poser
 - poubelles à déplacer 23 rue du Bigaradier

- Suppression des cagettes qui étaient fournies aux particuliers (regrets)

- Vérifier la mise en place des conteneurs : ne pas les mettre sur les trottoirs ou aux angles des rues où il y a un stop par exemple Rue des Tuileries et Rue Paul Vidal.

- Dommage que les composteurs ou récupérateurs d'eau soient payants ! Réponse : cela coûte 40 euros au Grand Narbonne et 10 euros au contribuable.

M. Agulhon termine en précisant que 300 conteneurs enterrés ont été posés depuis 2013 (Quai Vallière, Rue Racine, Narbonne-Plage, Crabit...).

Concernant les déchets non pris à la déchetterie, tels que l'amiante ou l'éverite, contacter Valoridec.

Mme Abed et M. Laso remercient M. Agulhon pour la qualité de son intervention.

3 - Fête des voisins du 24 mai 2019

Aïcha indique que la fête des voisins aura lieu cette année le 24 mai prochain et que le coordonnateur est Michel ABBA. Elle transmettra ses coordonnées par mail aux membres du CC.

4 - Election coordonnateurs et titulaires suppléants

Bruno LASO, coordonnateur actuel du CC, établit un bilan des actions 2018 et des participations du CC à diverses réunions :

- 44 permanences en 2018
- 11 conseils citoyens en 2018
- 27 réunions sur le terrain depuis février 2018
- 13 réunions avec l'Agglo.

Mme ABED indique que les membres du Conseil Citoyen doivent renouveler ou élire ce jour le coordonnateur titulaire et son suppléant.

A l'unanimité des membres présents, le renouvellement du coordonnateur Bruno LASO et de son suppléant, Laurent SANTAMARIA, est acté.

Mme ABED remercie et félicite le coordonnateur titulaire et son suppléant.

5 - Questions diverses

Quelques dates sont communiquées par Aïcha :

1. 06/04/2019 : portes ouvertes sur le chantier ARENA
2. 16/04/2019 : inauguration travaux école Brossolette à 17h
3. 17/04/2019 : inauguration Boulevard Georges Ségué
4. 01/06/2019 : exposition de Jean Doria (Egassieral)

Il est convenu d'inviter au prochain CC M. Lafforgue, Espaces verts, de la Mairie de Narbonne.

Fin de séance 20h00.

Prochaine réunion

Le jeudi 09 mai 2019 à 18h30 – Maison des Services-

1, avenue de la Naiade

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du CR du CC du 04.04.2019
- 2 - Intervention de M Lafforgue, Espaces verts, Mairie Narbonne
- 3 - Questions diverses